

Accès libre au droit et contrats Creative Commons

Journées "Internet pour le droit"

Paris, 5 novembre 2004

Mélanie Dulong de Rosnay

Responsable du projet Creative Commons en France

CERSA - CNRS/Université Paris II



Existe-t-il un système qui
permette aux auteurs de choisir et
d'exprimer les conditions
d'utilisation
de leurs documents ?



Les contrats Creative Commons

- Un complément au droit d'auteur traditionnel pour encourager la création et le partage
- Accorder plus de libertés que le régime minimum du droit d'auteur en informant le public que certaines utilisations sont autorisées à l'avance.

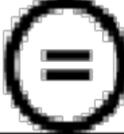
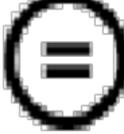


Les conditions communes

- L'accès ouvert
- Une autorisation non exclusive de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public à titre gratuit, y compris dans des œuvres dites collectives
- Selon des conditions optionnelles qui peuvent être levées par l'auteur



Les conditions optionnelles

Paternité			
Paternité Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Partage des Conditions Initiales à l'Identique			
Paternité Partage des Conditions Initiales à l'Identique			



Les autres options

- **Collage et reprise**
- **Pays en voie de développement**
- **Éducation**
- **Gouvernements et institutions publiques ?**



Des contrats sous 3 formes

- **Un contrat pour les juristes**
- **Un résumé explicatif pour les utilisateurs**
- **Des méta-données qui permettent la recherche automatique d'information en fonction des conditions d'utilisation et de réutilisation**



Les perspectives pour la diffusion du droit en ligne

-> Évaluation de l'intérêt des licences libres et de l'accès ouvert pour la création et la diffusion de l'information juridique ligne

- Une interface cognitive et illustrée : l'élargissement de l'accès au droit, de la diffusion du droit et de la participation ?
- Vers de nouveaux modèles économiques associant utilisation privée et exploitation commerciale ?



Lancement des contrats adaptés au droit français par le CERSA

Vendredi 19 novembre
à l'Assemblée Nationale

<http://www.cersa.org>

